Transcript du Livestreaming du briefing presse après le Conseil de gouvernement (04.03.2022)

## Intervenants

* Xavier Bettel, Premier ministre, ministre d'État
* Paulette Lenert, ministre de la Santé
* Journalistes

## Langue

* Français

## Transcript

[Xavier Bettel]

Bonjour.

Nous avons eu ce matin un Conseil de gouvernement pour discuter de la situation actuelle et des images dramatiques que nous voyons tous en Ukraine et nous avons eu un deuxième point important : la situation Covid à Luxembourg.

Avant de vous annoncer ce que le gouvernement a décidé par rapport aux mesures Covid, je voudrais revenir aux sujets qui préoccupent actuellement la plupart des gens, à savoir la situation actuelle en Ukraine.

Je suis conscient que beaucoup de gens sont préoccupés aussi à Luxembourg et je voudrais leur dire en cet endroit que le Luxembourg est en sécurité, que le Luxembourg est un endroit sûr et que les luxembourgeois sont en sécurité et qu'il n'y a pas lieu d'avoir peur.

Le Luxembourg n'est pas seulement membre fondateur de l'union européenne, mais aussi de l'OTAN et cela, cette présence sur le niveau de l'OTAN, c'est la garantie la plus forte qu'on peut avoir pour la paix dans notre pays.

Actuellement, il n'y a aucun indicateur qui dise qu'il pourrait y avoir une altercation militaire entre la Russie et l'OTAN.

Je peux vous assurer que le gouvernement luxembourgeois va tout faire pour qu'il en reste ainsi.

Nous ne voulons pas de guerre. Ni chez nous, ni en Ukraine.

Tous nos efforts des derniers jours et des dernières semaines ont un seul objectif : arrêter la misère humaine créée par la violence armée.

Nous sommes en échange permanent avec nos partenaires européens et internationaux pour maintenir une forte pression sur la Russie.

Je suis tous les jours en contact avec le Premier ministre ukrainien pour lui offrir notre meilleur soutien possible, à lui-même et au peuple ukrainien, dans un échange direct pour pouvoir aussi transmettre ces messages.

Je soutiens expressément tous les efforts diplomatiques effectués et qui continuent à être effectuées et si je sais...

Bon, j'ai aussi eu un échange cette semaine avec le Président français.

Si je sais avec quelle fréquence le téléphone sonne entre monsieur Zelensky et monsieur Macron ; monsieur Macron et monsieur Poutine cette semaine, ce sont des petits pas importants, même s'ils n'apportent pas les résultats que nous espérons tous.

Mardi à Berlin, j'ai dit la même chose au Chancelier allemand : pour nous, c'est un pas très important et on l'a déjà vu que monsieur Scholz continue à faire des efforts diplomatiques.

Cela reste notre première priorité. On doit obtenir une trêve des armes en Ukraine.

Actuellement, tous les jours, des personnes meurent en Ukraine, des personnes innocentes, la population civile.

Un million de personnes... Plus d'un million d'ukrainiens sont en fuite. 200 personnes sont déjà arrivées à Luxembourg ou sont encore en chemin. Parmi-eux 20 luxembourgeois qui se sont trouvés en Ukraine.

Hier, j'ai visité les premiers réfugiés ukrainiens avec madame Cahen.

Les premiers réfugiés arrivés à Luxembourg.

Vous devez vous imaginer : ils ont tout abandonné.

Souvent, ils ont leur famille sur place.

Ils sont aussi nombreux... Bon, ceux qui quittent l’Ukraine ont dû laisser leur époux, leurs enfants et leur père.

Ce sont des situations que personne ne peut souhaiter et quand je les ai vus hier, le premier message, c'était qu'ils doivent se sentir en sécurité à Luxembourg et que nous allons prendre toutes les mesures et offrir toute l'aide possible et je pense que c'est un message très important.

Le gouvernement a aussi pris des mesures pour soutenir ces personnes.

Que ce soit ceux qui s'enfuient face à la guerre ou ceux qui sont arrivés ici et je suis très touché et fier de la grande solidarité, dont nous faisons preuve à Luxembourg : que ce soit à travers des dons, des collectes ou l'offre d'accueillir des réfugiés.

C'est dans l’ADN à des luxembourgeois et le gouvernement soutient aussi l'initiative commune de la Croix rouge et de la Caritas pour installer une Hotline et une adresse internet pour pouvoir coordonner les offres d'aides de personnes privées.

C'est important que les gens savent à qui s'adresser.

Donc vous pouvez nous contacter au numéro de téléphone +352 621 796 780 ou alors par l'adresse internet "Ukraine@zesummeliewen.lu".

Je vous ai déjà dit c'est un peu dans notre ADN.

Nous luxembourgeois, nous savons ce que ça veut dire si le voisin vous attaque.

Nous aussi, nous étions dépendants de l'aide d'autres pays et beaucoup d'entre nous...

Bon, nous ne sommes plus des témoins directs, mais nous savons ce que nos parents et nos grands-parents nous racontent et nous savons, ce que cela veut dire si on doit s’enfuir de son propre pays.

Le peuple ukrainien à notre pleine solidarité.

Cette semaine, j'ai eu une réunion avec la communauté ukrainienne à Luxembourg pour pouvoir offrir la coordination dont j'ai parlé.

Bon, il ne faut pas faire d'amalgame.

Mais je voudrais donc aussi exprimer ma solidarité avec les nombreux citoyens russes, qui ne sont pas d'accord avec ce qui se passe.

Ce sont des citoyens russes chez nous, en Europe, et aussi en Russie qui montrent du courage et de la compassion et qui ne couvrent pas ce qui se passe en Russie.

Nous ne devons pas tomber ou verser dans une russophobie et penser que tous les russes sont responsables de ce qui se passe.

Actuellement, le gouvernement se concerte tous les jours sur les dernières évolutions en Ukraine et nous allons continuer à le faire au cours des prochains jours et des prochaines semaines.

Maintenant, je ne voudrais pas répéter toutes les mesures qui ont déjà été prises et je vous renvoie aux communications qui ont déjà été faites par les différents ministres et à l'avenir aussi, nous allons toujours garder à l'œil l'évolution et annoncer les mesures qui s'imposent.

Je passe maintenant à un autre sujet, qui nous a accompagné au cours des deux dernières années.

En ce qui concerne la pandémie et j'en suis heureux, nous avons dont heureusement des nouvelles positives.

La tendance positive des dernières semaines c'est confirmé.

Le Luxembourg a bien géré la vague Omicron.

Un taux de vaccination élevé et des déroulements moins graves ont fait que moins de personnes ont dû être hospitalisées.

Aujourd'hui, il reste 25 patients dans les soins normaux et 5 patients aux soins intensifs. Ce sont des chiffres remarquablement faibles avec la forte incidence que nous avons toujours.

Donc le corollaire qu'on avait toujours entre l'incidence et la présence dans les hôpitaux n'est plus une réalité et tout ce qui est un fait et je suis heureux que nous n'ayons pas de système par étapes.

Donc le taux de contamination élevé ne veut pas dire que beaucoup de gens se retrouvent dans les lits des hôpitaux et pour évaluer la situation pandémique, nous avons demandé cette flexibilité parce que nous savions qu'il y avait beaucoup d'inconnues et je suis heureux qu'on ne se soit pas retrouvé dans un confinement parce que nous aurions eu un grand nombre de contaminations.

Les pronostics de la « Task Force » nous parlent d'une détente supplémentaire dans les prochains mois et sur la base de ces pronostics et sur le faible impact sur les hôpitaux, le gouvernement a décidé des allègements supplémentaires qui vont nous rapprocher un peu plus de la vie normale.

Beaucoup plus en tout cas. Une vie plus normale que celle que nous avons connue au cours des deux dernières années.

Le gouvernement a décidé que la plupart des mesures vont être supprimées, à l'exception des mesures suivantes : le CovidCheck sous forme du 3G est toujours appliquée dans les hôpitaux, dans les maisons de soins et dans les maisons de retraite.

Le port du masque reste d'application dans les hôpitaux, dans les maisons de soins et dans les maisons de retraite et aussi dans le transport public, où on sait qu'on peut être à côté d'une personne pendant plus d'une minute et dès lors, le masque dans le transport public reste obligatoire.

Après un test positif, le régime actuel d'isolement est maintenu jusqu'à ce que les chiffres des contaminations soient moins élevés.

Madame la ministre va nous donner des détails.

Cela veut dire que le CovidCheck au travail et dans le secteur des loisirs est levé, de même que l'obligation du port de masques lors de rassemblements, dans les écoles et dans le commerce.

Les événements peuvent avoir lieu sans restrictions. Donc de nombreuses obligations légales seront supprimés.

Mais cela ne veut pas dire que nous ne devons pas continuer à faire attention.

Le virus est toujours présent. Nous avons toujours des personnes dans les hôpitaux. Il y a toujours des décès.

Mais, dès lors, nous avons décidé que les personnes vulnérables dans les hôpitaux et dans les maisons de retraite vont toujours être protégées et là, nous laissons différentes mesures en vigueur.

Nous recommandons toujours d'être prudent, lorsqu'on est en contact avec d'autres personnes, surtout avec des personnes vulnérables, de se tester régulièrement. Ce n'est pas défendu, c'est même recommandé, si vous allez voir des personnes vulnérables et même, s'il n'y a plus l'obligation du port de masque, on a toujours la faculté de porter un masque, que ce soit au supermarché, à différents endroits, dans une grande rue, au marché, etc. Celui qui veut porter son masque peut le faire, mais il n'y a plus d'obligation de le faire.

Mais la personne qui veut être plus prudente et veut garder son masque, là évidemment, il faut respecter cela.

Nous sommes dans une situation où nous ne pourrions plus assumer la responsabilité de limiter les libertés dans une telle mesure.

Cela ne doit plus être normal qu'il y ait une restriction des libertés.

On ne peut pas dire tout simplement "c'est une nouvelle vie normale". Non.

Les libertés doivent revenir et avec les chiffres dont nous disposons, nous voulons redonner les libertés plus que cela n'a été le cas jusqu'ici.

Mais, là aussi, nous misons sur la responsabilité de tout un chacun.

La pandémie n'est pas encore terminée.

Il reste toujours un risque d'un nouveau variant, peut-être plus dangereux, mais la première priorité du gouvernement consiste à ne pas mettre en jeu les nouvelles libertés et l'obligation vaccinale est toujours notre meilleure assurance contre un nouveau variant et surtout par rapport à ce qui pourrait se passer en automne.

Les textes pour l'obligation vaccinale pour les personnes de plus de 50 ans et pour le secteur de la santé et des soins sont sur la dernière ligne droite et pourront être déposés la semaine prochaine.

Au cours de la dernière semaine, nous avons profité d'une motion votée à la Chambre pour charger l'université et l'IGSS de développer une modélisation pour savoir quel impact pourrait avoir l'obligation vaccinale dans différents scénarios et aussi où l'obligation vaccinale est obligatoire.

Nous avons organisé un groupe d'experts et ces modélisations seront examinés par ces cinq experts et ils vont alors nous confirmer ce qui a déjà été proposé.

Si les cinq experts disent que l'obligation vaccinale est la seule possibilité pour avoir la garantie de ne pas nous retrouver dans une nouvelle vague en automne, alors nous respectons le texte. Mais si les cinq experts disent qu’il n'y a pas de besoin compte tenu de la situation actuelle, alors le gouvernement va aussi respecter cet avis.

Nous allons aussi proposer la modélisation à la Chambre et au grand public, dès que les experts auront terminé leur travail.

J'espère que ces annonces vont redonner plus d'espoir aux gens à Luxembourg.

Une période difficile, très difficile pour tout le monde.

Au cours des deux dernières années, cela n'a pas été facile. Nous avons espéré qu'après la pandémie, il y aurait de nouveau une accalmie, une période où nous aurions moins de soucis.

Je dois vous dire que ce n'est pas le cas et pour cette raison donc la compassion et la solidarité que nous avons vue, la solidarité que nous avons vu les derniers jours par rapport à l’Ukraine, il faut vraiment souligner tout cela.

Et au nom du gouvernement, je voudrais encore une fois dire un grand merci.

Nous pouvons tous être fiers de notre manière ou de notre réussite au cours des deux dernières années.

Parfois avec des tensions, mais en gros, c'était ensemble pour traverser ces deux années.

Je suis content, si ce texte, qui va être déposé la semaine prochaine, je serai heureux, si c'était un des derniers textes.

Bon, mais personne ne sait ce qui nous attend l'automne ou l'hiver prochain.

Mais les restrictions de liberté ne doivent pas devenir une normalité.

Je passe maintenant la parole à notre ministre de la Santé pour des explications supplémentaires.

[Paulette Lenert]

Merci.

Les temps changent effectivement dans ce dossier et le plaisir reste toutefois limité avec tout ce qui se passe autour de nos actuellement.

Il est vrai aussi que nous savons où nous sommes aujourd'hui, mais nous ne savons pas ce qui nous attend en automne.

Il faut l'accepter : ce n'est pas terminé. D'autres variantes sont possibles et il faut se préparer.

Mais cela ne doit pas nous empêcher aujourd'hui de constater que l'évolution est très bonne et que nous nous rappelons que toutes les mesures en place depuis deux ans, ont été prises avec le seul objectif d'avoir un retour aussi rapide que possible dans la normalité.

Les mesures proposées maintenant, les allègements, sont un grand pas en direction de la normalité.

Nous restons présents sur différentes îles, avec des mesures de protection préventives, qui resteront obligatoires.

Et bien parce qu'il s'agit d'endroits où il y a des personnes vulnérables.

Je pense au secteur de la santé, aux hôpitaux, aux maisons de retraite, où nous savons que des personnes sont exposées à un risque plus élevé ou alors le transport public.

C'est un endroit où les gens n'ont pas le choix d'y aller ou non et ne se sentirait pas à l'aise, s'il y avait une grande affluence et si les gens ne portaient pas de masque.

Mais pour le reste, dans la vie normale, nous voulons promouvoir la normalité et aussi la normalité sur le plan individuel.

Quand nous avons commencé, nous avons eu une maladie que nous ne connaissions pas.

On ne savait pas comment on pouvait se protéger. Différentes mesures étaient irréalisables.

Il n'y avait pas suffisamment de masques. Il n'y avait pas de vaccin.

Pour les gestes barrière, nous avons dû nous familiariser avec cela.

Nous n'y étions pas habitués chez nous. Aujourd'hui, la situation est différente.

On sait sur le plan individuel, si on se sent vulnérable, si on a un risque plus élevé de se contaminer, on sait ce qu'on peut faire.

Quelque chose que beaucoup de gens ont fait, c'était se faire vacciner.

Je dirais un grand merci à ce sujet. Si nous n'avions pas eu un taux de vaccination aussi élevé, alors nous ne pourrions pas accepter les mesures que nous prenons aujourd'hui.

Donc les personnes vaccinées sont beaucoup plus protégées contre un déroulement grave de la maladie.

Ce n'est plus en relation par rapport à des gens qui ne sont pas vaccinés et c'était seulement possible parce que nous avons fait preuve de solidarité.

Bon, il y a des gens qui n'étaient pas vraiment heureux de se faire vacciner. Il l'on fait quand même et sur cette base et avec la tendance actuelle, nous avons un décuplement. La vague Omicron a montré que les incidences ne sont plus vraiment importants.

Le taux d'incidence reste élevé quand même.

Il y a un certain calme dans les hôpitaux et nous avons encore 64 personnes testées positivement dans les hôpitaux, mais 25 personnes qui sont à l'hôpital en raison de la Covid et ils restent seulement 5 personnes aux soins intensifs et nous avons aussi vu au cours des dernières semaines que les déroulements graves, c'étaient des cas Delta.

Là, il y a une légère augmentation dans les soins normaux, mais avec des déroulements beaucoup moins graves. Donc aujourd'hui, on a l'assurance que nous allons en direction d'une amélioration et d'une forte détente et nous pouvons estimer qu'il va en rester ainsi.

Qu'est-ce qu'il importe de faire maintenant ?

Il importe de se rappeler qu'il y a quand même des gestes barrières.

Au niveau de la Santé, nous allons organiser une campagne pour les mesures de protection.

Pour les personnes vulnérables, il y a beaucoup de personnes qui n'ont pas le niveau de vaccination dont ils auraient besoin.

Cela reste donc une règle avec un appel : faites attention.

Si vous êtes plus exposés que d'autres personnes, protégez-vous.

Ce n'est pas interdit de continuer à porter le masque lorsqu'on rencontre beaucoup de personnes et tout le monde devrait maintenir la solidarité quand on est en contact avec des personnes vulnérables pour prendre des mesures de précaution.

En cas de symptômes, lorsqu'on est malade, il faut faire un test pour voir si on est positif ou non et pour dès lors se retirer par rapport aux autres personnes.

Si on ne se sent pas à l'aise, ce n'est pas interdit de ... Si on veut avoir plus de protection, on peut continuer à porter le masque.

Mais le grand risque pour la santé publique, là, je peux vous calmer : il n'est plus vraiment donné.

Ce qui nous a incité à prendre ces mesures, c'était dans la continuité, la crainte et la prévention de ne pas voir notre système de santé s'écrouler et que d'autres services en souffrent aussi et nous n'avons plus cette situation aujourd'hui.

Donc il faut apprendre à gérer la Covid comme une maladie normale, comme une grippe, ou aussi d'autres maladies contagieuses.

Donc là aussi, c'est conseillé de rester à l'écart d'autres personnes.

Il ne faut pas volontairement contaminer d'autres personnes et dans une première phase, nous allons maintenir les ordonnances d'isolement.

Les incidents sont encore importantes. S'il y a une détente supplémentaire, on peut annoncer une autre normalité pour pouvoir gérer la maladie comme pour une autre maladie contagieuse.

Il faut isoler les malades. Il faut leur donner un certificat de maladie.

Donc, actuellement, ces mesures restent encore en place.

On l'a dit : en fait, il n'y aura plus de régimes 3G, ni au travail, ni pour les loisirs.

Bon, dans le secteur privé, il y a seulement le transport public et dans les autres secteurs, l'obligation du port de masques et le 3G sont supprimés.

Cela vaut aussi pour les écoles où il n'y aura plus d'obligation du port du masque.

On va le proposer.

Dès que ce sera voté...

Nous n'avons pas encore de date précise.

Si vous demandez comment est-ce que cela va continuer avec les tests, là aussi, nous allons progressivement réduire les tests rapides à l'école, prévus trois fois par semaine.

Là, on va passer à une fois par semaine et à chaque fois, évidemment avec la conséquence que s'il y a un cas positif, alors dans un certain délai toute la classe sera quand même testée tous les jours pendant un certain temps.

Mais actuellement, cela ne s'impose plus de sortir les grosses armes et il faut essayer de retrouver la normalité.

Ce sera plus facile pour les uns que pour les autres, mais quelque part... Bon, on ne veut pas avoir la normalité d'être masqué, de devoir se limiter dans ses libertés.

Quelque part le moment est venu pour agir le levier et pour agir lorsque le danger revient dans des parages gérables.

De notre côté, nous allons élaborer de nouvelles recommandations et continuer à nous battre pour la vaccination.

Nous savons que c'est la seule possibilité qui nous a rendu possible cette mesure et que c'est important, en vue de l'automne, de garder une bonne protection vaccinale, meilleure encore qu'actuellement et dans ce sens, nous allons continuer avec nos campagnes dans l'intérêt de la vaccination et aller au-devant des gens pour pouvoir supprimer les dernières réticences.

Je vous remercie.

[Journaliste]

Une question à madame Lenert pour commencer.

Qu'en est-il dans les entreprises et dans les magasins ?

Est-ce que les masques peuvent toujours être rendus obligatoire par le patron ou est ce qu'on a le droit d'imposer un test au supermarché ou pour imposer les masques au supermarché ?

[Paulette Lenert]

Ce sera libre pour tout le monde, dans l'esprit de la santé du personnel, de mettre des mesures en place.

Bon, il y a des juridictions qui ont approuvé cela dans le contexte d'événements qui ont été organisés.

Si un organisateur privé impose des mesures de sécurité supplémentaires, il peut le faire et c'est dans cet esprit que nous allons revoir nos recommandations pour donner des directives pour que cela reste aligné.

Mais pour répondre à votre question : c'est possible dans des conditions contractuelles ou pour des événements spécifiques de décider des normes plus strictes, mais il n'y aura plus d'obligations.

[Journaliste]

J'ai encore deux questions à l'adresse monsieur Bettel qui concernent l'Ukraine.

Tout d'abord : les gens qui viennent à Luxembourg, est-ce qu'il s'agit surtout d'enfants et de femmes ?

Parce que les hommes restent sur place. Quel est votre avis ?

[Xavier Bettel]

Hier, j'ai rencontré des familles.

Une seule famille où le père était présent. Je ne l'ai pas demandé son âge.

Mais pour le reste il n'y avait que les mamans avec leurs enfants - pour ce que j'ai vu.

Je suis allé dans cette structure. J'ai rencontré ceux, qui étaient au rez-de-chaussée. Je ne suis pas allé dans les chambres.

Je me suis entretenu avec eux dans la salle de séjour et dans les couloirs.

Pour la plupart des familles, c'étaient les mamans avec leurs enfants.

[Journaliste]

À combien de personnes s'attends-on à Luxembourg ?

Quelles sont nos capacités ? Est-ce qu'on peut faire une estimation ? Parce qu'on a lancé un appel pour un accueil privé.

[Xavier Bettel]

Personne ne le sait. Bon, une famille avec laquelle nous nous sommes entretenus hier, elle nous a dit qu'elle est arrivée chez nous, mais qu'elle veut continuer en Italie parce qu'ils ont là des membres de la famille.

Dont c'est difficile de planifier.

Ce qui est important, sous la Direction du ministère des Affaires étrangères et du ministère de l'immigration, avec madame Lucas, nous avons une personne qui assure la coordination au niveau des ministères, Nous avons les communes qui ont pris contact. Nous sommes toujours en train de créer une unité des structures.

Bon, les 10 premiers jours, il y en avait 10. 50, le jour suivant. Mais il y a une croissance exponentielle et personne ne sait comment cela va continuer.

Beaucoup de gens restent en Allemagne.

Beaucoup de gens sont en Pologne.

On ne sait pas s'il y aura de nouvelles vagues.

À Bruxelles, on va discuter du statut. Il y a des discussions qui sont en cours, mais nous allons assumer notre responsabilité.

Nous n'avons pas de capacités illimitées. Donc c'est important que l'on se manifeste. J'ai entendu que l'association Ukraine de Luxembourg avait déjà des centaines de familles qui se seraient déclarée prêtes à accueillir des gens. Bon, il faut centraliser cela.

Il faut voir, si ce sont des offres sérieuses. Nous ne pouvons pas inviter des gens à venir et puis leur dire "non, malheureusement, on peut pas le faire".

Il faut aussi avoir une certaine sériosité au niveau des capacités.

Il y a des gens qui viennent parce qu'ils ont des membres de leur famille à Luxembourg - une soeur, une cousine, etc.

Mais vous dire maintenant quel est le chiffre qui nous attend - nous ne pouvons pas le faire.

Il faut être préparé à tous les scénarios.

[Journaliste]

Pour revenir aux mesures Covid pour les grands événements : est-ce qu'il y a aussi une suppression pour les chiffres maximums?

[Paulette Lenert]

Oui, là aussi, nous allons venir avec des recommandations mises à la disposition du secteur.

Mais par principe, nous proposons de nous écarter des contraintes obligatoires.

[Journaliste]

Encore une question pour le télétravail.

Une convention a été élaborée avec la France, l’Allemagne et la Belgique.

Est-ce qu’il y a déjà des précisions pour l'avenir ?

[Xavier Bettel]

Oui. Chez nous, pour l'État, on va réduire le télétravail et c'étaient des accords qui ont été trouvés avec nos pays voisins.

C'est à ce niveau que c'est important. Là, il y a encore des délais, qui ne sont pas encore terminés. Ils peuvent y avoir des discussions parce que dans les différents pays les mesures vont aussi changer.

Le télétravail chez eux va aussi changer et nous allons nous aligner et la plupart des conventions ne sont pas encore venues à terme, mais il est possible qu'il y ait des réductions au niveau bilatéral.

Le ministre des Finances a amené les discussions avec le ministre du Travail. Je ne sais pas où nous en sommes.

[Journaliste]

Pour la crise en Ukraine - quels étaient les échos dans l'Union européenne par rapport aux déclarations de monsieur le ministre des Affaires étrangères de parler de l'élimination physique de Poutine ?

[Xavier Bettel]

Tout ce que je peux vous dire, c'est que monsieur Asselborn a fait un communiqué.

C'est ce qui était important et pour moi l'affaire est close.

Ce rectificatif... Bon, vous savez, ce n'est pas toujours facile pour un politicien de dire : "j'ai commis une erreur". Monsieur Asselborn l'a avoué et il n'y a personne qui m'a téléphoné pour dire « Qu'est-ce qui se passe chez toi ? ».

Donc, cela n'a pas provoqué d'incident diplomatique.

[Journaliste]

Serge Kesseler, Radio 100,7. Une question par rapport aux mesures Covid. Avant midi, vous avez eu une entrevue avec la Chambre. Est-ce que c'est probable que les allègements vont entrer en vigueur le week-end prochain ?

[Xavier Bettel]

Personne ne le sait. Bon, nous avons eu un Conseil du gouvernement ce matin.

Nous voulons informer la Chambre tout de suite.

Mais vous comprenez que, maintenant, il faut mettre tout cela en musique avec beaucoup de répercussions, comme madame la ministre l'a dit.

Il faut qu'il n'y ait plus de fautes à ce niveau.

Donc au début de la semaine prochaine, le texte sera déposé et il faudra voir avec la Chambre, si on pourra avant samedi prochain ou la semaine prochaine voter le texte.

Mais il ne faut pas oublier qu'il y a entre cela aussi une étape Conseil d'État, qui doit rédiger son avis. Mais maintenant, nous avons pris des décisions politiques.

Maintenant les textes vont être déposés au début de la semaine prochaine.

Bon, nous espérons que ce sera aussi rapidement que possible.

[Journaliste]

Et quand est ce que le nouvel avis des cinq experts sera prêt ?

[Xavier Bettel]

Je ne vais pas les mettre sous pression.

Bon, nous avons seulement obtenu les présentations cette semaine au Conseil, mercredi passé.

On nous les a présentées. L'université et l'IGSS et maintenant ils ont été envoyés. Mais lorsqu'ils ont terminé, nous pourrons communiquer à ce sujet, mais ce ne serait pas opportun de leur dit : vous avez trois jours, cinq jours, une semaine.

[Journaliste]

Encore une question par rapport à la guerre en Ukraine. On parle d'une attaque russe sur une centrale nucléaire au sud-est l’Ukraine. Est-ce qu'on a pris des mesures spéciales à Luxembourg dans ce contexte ?

[Xavier Bettel]

Nous avons les informations dont nous disposons.

Actuellement, il semble qu'il y ait eu un incendie, mais je n'ai pas plus d'informations.

Il semble comme si l'agence internationale avait dit qu'il n'y a pas d'augmentation des radiations. Donc il n'y a pas lieu de verser dans la panique.

Madame la ministre de la Santé nous a déjà dit que les pilules d'iode, ce n'est pas un geste anodin.

Pour l'instant, nous n'avons pas d'informations pour dire qu'il y ait un incident qui causerait des risques.

[Journaliste]

Donc il n'y aurait pas de mesures spéciales décidé aujourd'hui.

[Xavier Bettel]

Madame la ministre de la Santé.

[Paulette Lenert]

Non.

Et on a déjà communiqué cette semaine au sujet des cachettes d'iode qui peuvent avoir un effet contre-productif et être nocive pour la santé.

Le cas échéant, nous allons communiquer, faire en sorte que les gens obtiennent ce dont ils ont besoin. Ce n'est pas une bonne idée de ... d'aller dans les pharmacies et d'acheter des médicaments. Cela ne fait aucun sens du point de vue sanitaire.

Nous déconseillons de le faire.

Les gens peuvent nous faire confiance. Le cas échéant, nous reviendrons à charge avec les indications nécessaires.

[Journaliste]

Est-ce qu'il y a une demande de la part de Kiev de recevoir des armes supplémentaires ?

[Xavier Bettel]

J'ai eu contact avec le Premier ministre hier, qui n'a pas fait de demande pour obtenir des armes. C'est un changement de paradigme chez nous, d'envoyer des armes défensives aussi chez nous.

Bon, nous étions d'avis que c'était important et maintenant, je n'ai pas eu de demande supplémentaire, mais la plupart des choses fonctionnent par des groupes multinationaux dans lesquelles nous figurons.

On ne pose pas de demandes individuelles.

[Journaliste]

Le directeur général de Luxair a écrit sur Twitter que sa société était prête à transporter des moyens d'aides.

[Xavier Bettel]

Bon, je ne lis pas les Tweets du directeur général de la Luxair, mais toutes les offres sont coordonnées. C'est pour cela que je vous ai dit qu'on a une personne qui centralise toutes les offres.

Bon, il y a beaucoup de ministères compétentes.

Vous l'avez appris par le système CGDIS.

Il y a tout une série de matériel de première aide qui a été envoyée sur place.

L'association ukrainienne, dont je vous ai parlé, est aussi en train de collecter des choses et nous avons madame Lucas, qui est la personne centrale, qui assure la coordination pour organiser tout cela. Mais toutes les aides...

Bon, je remercie monsieur Feith de son tweet dans lequel il s'est déclaré prêt à venir en aide.

Cela, c'est une preuve supplémentaire de notre solidarité.

Mais avant d'entrer ici dans la salle, je n'avais pas lu le Tweet de monsieur Feith et je n'avais pas cette information.

[Journaliste]

Une question par rapport au décès dû à la Covid.

On n'est pas loin des 1.000 décès en deux ans.

Est-ce qu'on ne s'est pas un peu habitué à avoir des morts régulièrement ?

Cela fait moins de commentaires, j'ai l'impression.

[Paulette Lenert]

Non, je ne pense pas que nous nous y soyons habitués.

C'est un des premiers chiffres que je regarde tous les jours et là aussi, on voit une lente diminution, évidemment.

On place le focus là-dessus parce que nous communiquons sur des décès dues à la Covid tous les jours.

Tous les décès qu'on peut éviter, on doit essayer de le faire. C'est un fait.

Mais évidemment, ici aussi, des statistiques sont claires : nous sommes en diminution pour les déroulements graves, à fortiori aussi au niveau des décès liés à la Covid.

[Journaliste]

Vous nous avez expliqué qu'il fallait traiter la Covid comme une grippe maintenant, comme s'il allait rester.

Cela veut dire qu'on va continuer à avoir des décès ?

Et qu'est-ce qu'on peut faire pour les réduire au minimum ?

Je veux dire quand les personnes arrivent dans une situation grave, quelles sont les solutions pour éviter qu'elles en arrivent à mourir ?

[Paulette Lenert]

Ce sont les choses que j'ai abordés déjà. Nous avons beaucoup de gens qui sont vulnérables ou qui sont pour une raison exposés aux risques... Bon, d'un déroulement grave.

Bon, ce risque a beaucoup diminué comme pour d'autres maladies contagieuses et tout le monde peut se protéger avec des gestes barrières.

Nous allons continuer à les recommander pour des personnes qui sont exposés à un risque élevé.

Elles doivent maintenir ces gestes barrières et je ne doute pas un instant que les personnes raisonnables l'ont compris depuis longtemps et n'ont pas besoin d'une loi pour leur dire qu'elle doit continuer à porter le masque lorsqu'elle rencontre beaucoup de personnes.

Nous misons sur la sensibilisation que nous avons faite et que nous allons continuer à faire.

[Xavier Bettel]

Bon, je voudrais préciser : nous vous avons informé qu'une autre vague peut venir en automne.

Il ne faut pas faire comme si la Covid était disparu pour toujours.

Deuxième chose : au cours des derniers mois, nous avons vu qu'il y a des personnes vulnérables vaccinées, qui avaient un certain âge, qui sont décédés quand même.

Mais nous avons aussi vu des jeunes non-vulnérables qui n'étaient pas malades, qui sont décédés et qui n'étaient pas vaccinés et ils savent aussi ce qu'ils doivent faire.

[Journaliste]

Alors juste une précision. Alors là, c'est une question de de prévention en fait que vous m'expliquez. Mais comment faire si malheureusement ces personnes vulnérables sont quand même contaminées ? Est-ce qu'il y a des progrès qui ont été réalisés pour des traitements à l'hôpital quand on est dans une situation grave?

[Paulette Lenert]

Oui, entre temps nous avons toute une série de médicaments en supplément par rapport aux vaccinations. La meilleure protection, c'est la vaccination. Si vous me demandez aujourd'hui, ce qu'il faut faire lorsqu'on est exposé à un grand risque - il faut surveiller son niveau de vaccination.

Mais nous avons effectivement la chance d'avoir depuis quelques semaines des médicaments qui peuvent être utilisés pour des cas graves, pour éviter que les gens ne décèdent.

Donc il y a une lente progression dans une direction positive sur le point préventif et curatif.

Nous suivons cela avec beaucoup d'intérêt, mais nous n'avons pas encore beaucoup de recul, mais les premiers résultats sont très positifs.

Là aussi, il y a un nouveau moment pour des personnes vulnérables qui peuvent donc être traitées.

Ce qui n'a pas été le cas pendant longtemps.

[Journaliste]

Aulner pour RTL.

Premières questions d'ordre général pour l'Ukraine, monsieur Bettel.

Si en Russie on parle d'une mobilisation générale d'un côté, est-ce qu'on ne court pas le risque qu'en envoyant du matériel militaire à l'Ukraine et en prononçant des sanctions, est-ce qu'on ne pourrait pas quand même provoquer une guerre avec la Russie ?

Ou à l'inverse : est-ce qu'on ne devrait pas quand même carrément aller intervenir au niveau de l'Ukraine ?

Avec l'OTAN, on ne sait pas comment ça va continuer.

[Xavier Bettel]

L'article 5 de l'OTAN dit qu'il faut intervenir lorsqu'un pays est attaqué.

C'est la garantie pour laquelle d'autres pays ne sont pas attaqués.

D'ailleurs pour toute la discussion, vous voyez que la discussion de l’Ukraine, c'est : "quand est-ce que nous pouvons devenir membres de l'OTAN ?"

Comme la Moldavie, la Géorgie - ce seraient les deux autres pays qui voudraient aussi bénéficier de cette protection.

Maintenant, il ne faut pas verser dans la panique en disant : nous sommes dans une situation où une guerre mondiale s'annonce.

Non, nous avons une série de sécurités que nous n'aurions pas, si nous n'étions pas membre de l'OTAN.

La deuxième chose : si nous intervenons en Ukraine, alors nous allons déclencher une guerre mondiale parce que ce n'est pas prévu et alors il n'y a aucune raison pour que la Russie ne dise pas : "c'est une guerre bilatérale qui est mené par tel ou tel pays avec lequel je suis dans une relation de guerre".

Ce n'est pas ce que nous voulons. Nous avons essayé de rendre possible ce qui est possible.

Les sanctions contre la Russie sont efficaces. On voit que l'économie en souffre fortement. Nous voyons aussi que le matériel d'aide que nous avons donné à l’Ukraine est aussi une aide, mais les moyens sont limités et nous devons voir comment nous pouvons leur venir en aide dans le cadre légal, même si nous-mêmes, nous violons les lois, alors...

[Journaliste]

Bon, mais est-ce qu'on ne risque pas quand même avec des livraisons militaires et avec le soutien et avec des sanctions ; est-ce qu'on ne risque pas de provoquer quand même encore plus la Russie qui pourrait quand même attaquer ?

[Xavier Bettel]

Bon, le fait est que la diplomatie... Bon, il y a des gens qui ne le comprennent pas, la diplomatie est toujours importante.

Monsieur Macron prend le temps, tous les jours, pour discuter avec le président Zelensky et Poutine... et évite peut-être d'autres réactions, si on ne tendait pas au moins la main pour discuter.

Le fait est qu'il y a une différence entre livrer du matériel et être actif.

Livrer des articles, cela ne tombe pas sous l'article 5.

Cela tombe sous les conditions d'un pays de l’OTAN.

Si on devenait actif soi-même et c'est toute la discussion pour l'espace aérien, si on dit "pourquoi est-ce qu'on ne protège pas l'espace aérien l'ukrainien ?", si nous donnons des machines et si l'Ukraine assure cette protection, si nous protégeons l'espace aérien, nous serions allés plus loin que ce qui peut être respecté sur le plan international.

On peut dire : eux ils ne respectent pas les lois internationales.

Nous ne devons pas le faire nous-mêmes, mais alors nous aurions déjà provoqué quelque chose de la réponse est tout à fait imprévisible.

[Journalise]

Espérons que Poutine ne considère pas cela comme étant une participation à la guerre.

Bon, pour la question avec la Russie et les États arabes, Poutine a encore eu des entretiens avec les Émirats arabes.

Est-ce qu'il n'y a pas le danger qu'avec les sanctions, de l'argent européen soit déjà passé dans un pays où nous avons de bonnes relations ?

[Xavier Bettel]

J'ai constaté que les Émirats arabes, hier ou avant-hier, il y avait un vote aux Nations unies...

Bon, ils ne se sont pas abstenus. EAU, au Conseil de sécurité se sont abstenus la semaine précédente, mais - sauf erreur de ma part - lors de la motion déposée cette semaine, ils y ont été favorables.

Bon, il y a des gens qui essaient de dire qu'ils sont un allié fort de la Russie, mais si la note que j'ai reçue et correcte, alors les Émirats se sont abstenues avec d'autres pays.

Mais pour le vote de cette semaine, hier ou avant-hier, ils ont été favorables à cette note et ils ont soutenu la grande communauté internationale.

Il faut savoir que les cinq pays qui ont voté contre - c'est la Russie, l’Érythrée, la Biélorussie, la Syrie et la Corée du nord.

Si j'ai bien lu cette note, ce sont les cinq pays.

[Journaliste]

Bon, j'ai encore deux questions.

Bon, Il y a eu beaucoup d'abstention, mais c'est un succès. Sur le plan international, il y a une grande majorité, plus grande qu'on ne s'était attendu, qui a voté le texte et qui a demandé que les actions russes soient arrêtées.

Encore une question sur le... Je ne sais pas si vous avez entendu l'intervention de Joe Biden, qui a proposé que tout le monde, toutes les personnes positivement testé en Amérique puissent prendre un médicament sur place.

Est-ce que vous voudriez faire la même chose à Luxembourg ?

[Paulette Lenert]

Pour l'instant, ce n'est pas envisagé.

On va faire une utilisation individuelle lorsqu'il y a une grande vulnérabilité.

À ce moment, le si le médicament ne peut pas encore être utilisée sur une large échelle.

Ce sont des discussions que nous suivons et nous en parlons régulièrement à la direction, mais ce pas ne figure pas à l'ordre du jour.

[Journaliste]

Est-ce que vous aimeriez le faire ?

[Paulette Lenert]

Je n'ai pas d'avis à ce sujet. Il faut que la médecine s'exprime...

Ce sont des médicaments utilisés provisoirement, qui sont testés. Il y a des phases et ce ne serait pas bon si vous aviez mon avis médical... Bon, ce n'est pas ma manière de m'exprimer à ce sujet.

Je fais confiance à ceux qui ont la compétence nécessaire pour donner un avis.

Actuellement, ce n'est pas encore le cas.

[Journaliste]

Dernière question : Biden a aussi annoncé un "Chief Prosecutor for Pandemic Fraud".

Est-ce que c'est aussi une idée pour le Luxembourg où on pourrait voir si l'argent consenti n'est pas utilisé à mauvais escient pour l'acquisition par exemple de tests ou de masques ?

Ce n'est pas aussi une idée pour le Luxembourg ?

[Paulette Lenert]

Je ne pense pas que nous soyons dans un ordre de grandeur qu'il l'exige. Ce n'est pas une réflexion qu'on a menée.

Je n'ai pas d'informations.

Bon, on sait au niveau de la Santé...

[Xavier Bettel]

Bon, la Santé a transmis l'information au Parquet. Le Parquet ne nous a pas dit qu'il y avait un grand sur nombre d'escroqueries, de manière à ce qu'il faille engager quelqu'un pour le faire.

Tant mieux si les contrôles sont corrects.

Nous constatons que ce n'est pas le cas Luxembourg.

[Journaliste]

Tant mieux, merci.

[Xavier Bettel]

Et sinon, le Parquet a l'opportunité d'entamer des poursuites.

[Xavier Bettel]

Merci.

[Journaliste]

Encore une fois Luc Thill pour RTL Tele.

Est-ce qu'il y a des modifications pour les allègements en ce qui concerne la quarantaine ou l'isolement pour que cela aille plus vite ?

[Paulette Lenert]

Non, c'est le statu quo actuellement de l'isolation avec des allègements récents.

On peut avec un test négatif deux jours de suite, un test rapide négatif.

Cela reste en vigueur, comme c'est la situation actuelle.

C'est ce que nous proposons. Donc les incidences restent très élevées, mais ce n'est pas exclu que dans une phase suivante, nous allons avoir des allègements supplémentaires.